

LES GENRES ET LES FORMATS MÉDIATIQUES

Toutes les informations sont organisées pour permettre de dire ce qu'elles ont à dire : selon ce qu'elles veulent raconter, argumenter, expliquer ou commenter. On définit généralement le **genre** comme une catégorie de " textes ou documents " médiatiques possédant des caractéristiques liées à l'intention de communication et au style de son auteur. Ces " documents " obéissent en même temps à des règles de composition relevant du genre auquel il appartient. Le **format** désigne quant à lui la structure spécifique, le contexte de présentation dans lequel les différents genres de " documents " seront insérés, traités et communiqués en fonction des caractéristiques technologiques de chacun des médias.

Le genre et le format réfèrent à la manière de concevoir la communication de l'information et à l'aspect écrit, sonore ou visuel qu'elle prend à l'intérieur des grands domaines que lui réservent les médias : l'information sur les actualités, le divertissement, la fiction, les services et la publicité.

Les informations empruntent plusieurs genres et formats qui font appel à des règles et à des objectifs qui caractérisent l'organisation de leur communication. Un sujet d'information peut être traité dans un format se prêtant au genre reportage pour raconter le déroulement d'un événement, au genre éditorial, lettre ou caricature pour exprimer un point de vue, au genre publicité pour inciter à la consommation, au genre fiction, quiz ou jeu d'observation pour divertir. Les divers formats et genres de traitement des informations résultent de choix déterminés par plusieurs facteurs : le média lui-même; la nature du sujet ou de l'événement; l'espace; la durée; l'importance qui lui est alloué par rapport à d'autres sujets; le choix éditorial et les publics que veut rejoindre le média; les ressources professionnelles, technologiques et financières dont dispose ce dernier; etc.

LES GENRES MÉDIATIQUES

- *L'INFORMATION SUR L'ACTUALITÉ ET LES GENRES JOURNALISTIQUES*

1. l'information rapportée

Le compte rendu

Le terme est utilisé lorsqu'il s'agit de rapporter les éléments importants d'une réunion, d'une conférence de presse, d'une manifestation. Le journaliste qui assiste à ce genre d'événement rédige chronologiquement ce qu'il a vu et entendu de façon purement factuelle. Toutefois, les médias personnalisent aujourd'hui de plus en plus l'information qu'ils communiquent et ce genre journalistique est de moins en moins utilisé.

L'entrevue (interview)

L'interview est d'abord un outil de collecte de l'information essentiel à toute démarche journalistique. Dans les médias électroniques, l'interview constitue un mode privilégié de transmission de l'information. Elle permet de diffuser les propos de la personne mise en situation par l'actualité, lui offrant l'occasion de raconter elle-même son histoire. On y mène une interview pour obtenir de l'information, bien sûr, mais d'abord et avant tout pour procurer à l'auditeur ou au téléspectateur une information de première source. Celui qui a quelque

chose à dire vient le dire lui-même. On évite ainsi une bonne part des risques de distorsion inhérents à la fonction de transmetteur .

En radio ou en télévision, sauf pour certaines interviews serrées ou pour des commentaires à chaud sur l'actualité où l'intervieweur cherchera des éléments d'information bien précis, le mode question-réponse caractérise ce genre journalistique. Dans la presse écrite par contre, le mode narratif est utilisé beaucoup plus fréquemment parce qu'il donne des textes plus complets, plus accessibles et plus efficaces que ne le fait l'autre formule.

Il existe différents types d'interviews :

- **L'interview d'information**
Il s'agit du témoignage de la personne qui fait la nouvelle, de celle qui vit ou a vécu l'événement. C'est le type d'interview le plus courant.
- **L'interview de description**
Il s'agit d'un témoignage, mais cette fois non pas de la part de " l'acteur " lui-même, mais de celui qui assiste ou qui a assisté à l'événement.
- **L'interview d'analyse**
C'est l'interview d'une personne qui situe l'événement, la nouvelle, dans un contexte précis, dans une perspective donnée et répond à la question *pourquoi ?*
- **L'interview de commentaire**
" Qu'en pensez-vous ? " sera la question de base de ce type d'interview, à la recherche de l'avis de celui qui interprète l'événement, le juge, mais surtout dégage des conclusions, en entrevoit les conséquences.
- **L'interview d'opinion**
On peut aussi l'appeler *interview de controverses*. C'est la personnalité politique qui s'explique ou qui réplique à un adversaire; c'est le scientifique qui appuie ou réfute une théorie; c'est monsieur ou madame Tout-le-monde qu'on consulte dans la rue.
- **L'interview de personnalité**
Il s'agit d'une rencontre avec un individu remarquable ou tout simplement célèbre. - L'interview de promotion Il s'agit d'interviews ayant pour tout objectif que d'attirer l'attention du public autour d'un fait exceptionnel, d'une réalisation originale, d'un succès de création.
- **L'interview à grand thème**
Cette interview traitera de préoccupations généralisées dans la société, ou plus ou moins méconnues mais jugées importantes. On y recourra également dans des cas d'urgences situationnelles.

L'entrevue cherche à nous faire voir une personne telle quelle est, à nous faire connaître le contenu de ses gestes ou de ses déclarations. La fidélité aux propos tenus par la personne interviewée y est une qualité primordiale. Tout comme dans le reportage, le style propre du journaliste influence la qualité de l'entrevue et son déroulement : ce dernier peut suivre chronologiquement le déroulement de la conversation; au moment de la rédaction ou du montage (si l'entrevue ne se fait pas en direct à la télévision ou à la radio), il peut aussi regrouper les déclarations selon les thèmes abordés; il peut nous décrire l'individu au début ou mentionner certains traits de sa personnalité ou certaines de ses expériences et de ses actions. Chaque entrevue peut être structurée de façon différente; cela dépend du journaliste, de l'espace, de la durée qui lui est octroyée et du contexte dans lequel elle est communiquée. L'interview occupe une place privilégiée; en dehors du simple recueil de propos, elle recherche une parole exclusive, inédite.

La nouvelle

La nouvelle (aussi appelée dépêche ou brève) est un texte qui, à partir d'un événement, met en scène le plus efficacement possible l'essentiel des faits nouveaux, significatifs ou intéressants, en replaçant ces faits dans leur contexte de signification. La nouvelle est la matière première de l'information journalistique. Produite brut, elle sera publiée telle quelle ou encore complétée, argumentée et colorée par le style des différents médias qui l'utilisent. Le texte de nouvelle constitue le " genre journalistique " de base.

La nouvelle est recueillie, envoyée par des journalistes, correspondants d'agences de presse dispersés aux quatre coins du monde. Elle vise à informer le plus précisément et le plus rapidement possible, de façon simple et concise, sur un fait nouveau, sur un événement d'actualité. On peut prendre connaissance de différentes nouvelles portant sur un même sujet dans plusieurs médias et ne déceler que peu de dissemblances entre elles. L'auteur de la nouvelle, généralement un journaliste, insiste sur les faits. Il s'agit donc d'en dire le plus possible en utilisant un minimum de mots, tout en maintenant l'intérêt du public auquel on s'adresse.

La nouvelle est conçue pour qu'un lecteur, un téléspectateur ou un auditeur pressé mais désireux d'être bien informé puisse savoir rapidement de quoi il est question. Les faits sont exposés par ordre d'importance décroissant, c'est-à-dire en allant du plus important au moins important. Le titre situe clairement le sujet et le premier paragraphe (" préambule ", " chapeau " ou " lead ") résume l'essentiel de l'événement. Règle générale, dans la presse écrite et électronique, les journalistes répondent aux questions fondamentales à l'intérieur du préambule de la nouvelle (Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Pourquoi ?); mais on retrouve souvent les réponses aux deux dernières questions (Comment ? et Pourquoi ?) dans les paragraphes suivants. À la radio et à la télévision, chaque fois que la nature de l'information le permet, on insistera pour que la nouvelle se termine par un point fort, capable de retenir l'attention de l'auditeur et d'ainsi le préparer à écouter la nouvelle suivante.

Dans les manuels américains de journalisme, la structure d'une nouvelle est généralement représentée par une pyramide renversée. En haut sont placés les faits les plus importants; en bas, les faits mineurs. Cette structure est traditionnelle. Quelquefois, les journalistes ou les présentateurs peuvent débiter par une citation, par un axiome, par une question; il arrive même qu'ils donnent une saveur humoristique ou légère à certaines nouvelles. Mais la règle de base demeure identique, soit informer rapidement sur un fait nouveau et donner à son public le sentiment d'être en " contact " direct avec l'événement dont elle fait état.

Le portrait

On confond souvent le portrait et l'interview. En fait, alors que cette dernière repose par définition sur un seul entretien ou une série d'entretiens avec une seule personne, le portrait cherche à mettre en scène un sujet (une personne, un groupe, une entreprise, etc.) au moyen d'anecdotes et d'interviews multiples.

Le " texte " peut reposer en bonne partie sur un entretien avec la personne que l'on veut connaître, mais le journaliste ira plus loin : il interrogera les amis, les voisins, les témoins; il fouillera les dossiers d'archives; il cherchera à découvrir, à comprendre, à témoigner; il remettra en contexte. Bien qu'il puisse utiliser l'interview comme matière première, le portrait implique, comme le texte de nouvelle, l'interprétation d'éléments d'information de sources diversifiées. Sa structure correspond plus à celle du reportage qu'à celle de l'interview.

Le potin

Le potin, c'est un fait d'information rapporté tel qu'il a été vu ou entendu, c'est-à-dire sans toutes les vérifications et remises en contexte qui caractérisent le traitement ordinaire de la nouvelle. Cela peut aller du simple " placotage " (*" Manon du chic bar Y... prendra ses vacances en Floride cet hiver, au condo de Jean-Pierre Z... "*) permettant parfois de glisser une **publicité clandestine**, au fait non vérifiable mais significatif (la rumeur) .

Les potins du premier type méritent à peine de figurer dans les genres journalistiques. Les potins du second type (publications de faits potentiellement significatifs, mais impossibles à vérifier, ou de rumeurs rapportées comme on les a apprises) jouent par contre un rôle très important dans la transmission d'une information complète. Elles permettent souvent au journaliste d'évaluer la justesse de ce qu'on lui présente, d'estimer ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas.

Le reportage

Les journalistes de la radio et de la télévision utilisent le mot reportage pour désigner tout élément d'information qui implique le déplacement d'une équipe technique, quelle qu'en soit l'importance. On parle ainsi d'un " reportage de nouvelle ", d'un " reportage d'enquête ", etc. En fait, il ne s'agit pas ici de reportage mais de simples nouvelles.

Le véritable reportage est plus complexe. Il désigne un genre journalistique où l'accent est placé non pas sur l'événement (comme dans la nouvelle), ni même sur sa signification (comme dans l'analyse), mais sur le contexte social et humain de la situation décrite ou de l'événement rapporté . Le journaliste qui fait un reportage doit se documenter préalablement en faisant parfois appel à des chercheurs. Il doit se rendre sur place, observer la situation, prendre des notes, poser des questions, enregistrer des sons et des images, essayer d'en savoir le plus possible sur tous les aspects de la situation. Lorsqu'il rédige son reportage ou en fait le montage radiophonique ou télévisuel, il relate ce qu'il a vu et entendu. Le lecteur, le téléspectateur ou l'auditeur sont introduits à l'événement à travers ce qu'en a vécu et expérimenté le journaliste. Un reportage se lit, s'écoute ou se regarde comme une courte histoire : il est plus complet, plus détaillé qu'une nouvelle, teinté du style personnel de son auteur. Sa structure est celle d'une narration, d'un récit avec une introduction ou préambule, un développement ou corps et une conclusion. On y retrouve un préambule qui rappelle les faits, un point culminant, une question. Comme tout récit, le reportage suit les faits selon leur succession dans le temps, d'une façon logique et cohérente tout en suscitant notre intérêt et même en touchant nos émotions. Les formes de conclusions varient en fonction du sujet traité, de l'objectif du reportage, du style du journaliste, de l'espace ou de la durée qui lui sont accordés. Les reportages bénéficient d'un espace plus important que les nouvelles et, dans les journaux, ils sont souvent accompagnés de photos.

2. l'information expliquée

L'analyse

C'est l'étude en profondeur d'un fait d'actualité, d'un événement, d'une situation afin d'en faciliter la compréhension : le journaliste rapporte les faits, les analyse, les replace dans leur contexte, les met en relation avec d'autres événements passés, fait ressortir les constantes et parfois les contradictions pour en arriver à une ou des conclusions, mais non à des solutions. Il pose des questions, scrute le passé, le présent et l'avenir, essaie d'éclairer les données d'un problème et de provoquer la réflexion.

Dans la presse électronique, les magazines d'information disposent de plus de temps que les bulletins de nouvelles pour fouiller à fond des sujets qu'ils ont choisi de couvrir, ce qui leur permet, dans certains cas, de produire des émissions d'analyse de l'information.

La distinction n'est pas toujours claire entre une analyse et une opinion. C'est que toute remise en contexte impose nécessairement une grille d'analyse; elle implique qu'on privilégie tel ou tel aspect d'une situation, qu'on choisisse une direction où jeter le regard. Comme tout acte journalistique, l'analyse repose sur un jugement subjectif. Cependant, quand il signe un texte d'opinion, le journaliste affirme ses convictions, alors que, dans l'analyse, il cherche à mettre en évidence des liens fondés sur une solide documentation. C'est un travail journalistique de type " factuel " et non éditorial .

La chronique

La chronique (ou *column*, en anglais) constitue le genre journalistique le plus libre, le plus diversifié. C'est un texte ou un propos amalgame où peuvent se retrouver de la nouvelle, de l'analyse, du commentaire ou même du reportage au fil d'une lecture personnelle qu'en fait le ou la journaliste (le ou la *columnist*). La chronique repose non pas sur la transmission de l'essentiel (la nouvelle) ni sur la remise en contexte (l'analyse), mais sur la personnalité de celui à qui on la confie. C'est sa lecture de l'actualité, et sa façon de la raconter .

Le dossier

Le dossier est un texte ou un reportage (ou une série de textes et de reportages) qui cherche à projeter une vue d'ensemble d'un problème ou d'une situation; il cherche à mettre les éléments en relation les uns avec les autres. Le traitement choisi peut se faire selon plusieurs approches, en parallèle; il peut contenir des éléments de reportage, des éléments d'analyse, des interviews, le portrait de certains personnages clés ou de certains groupes actifs dans un domaine, et parfois même quelques éléments de nouvelle ou d'enquête. Certains médias qualifient aussi de dossier tout reportage qui cherche à aller au fond des choses, à partir d'éléments d'analyse méthodique.

L'enquête

L'enquête se distingue de la nouvelle par la démarche. Au lieu de porter sur un événement, un fait d'ordre public, l'enquête prend racine dans une démarche dont le journaliste est l'initiateur. C'est lui qui crée la nouvelle, en somme, en fouillant une problématique obscure, complexe ou secrète, avec ou sans prétexte dans l'actualité du jour.

L'enquête, ou le journalisme d'enquête, est l'exercice d'une pensée critique et d'une information indépendante. Elle demande du courage intellectuel aux journalistes et aux médias eux-mêmes, car elle conduit à explorer ou à lever le voile sur des réalités ou des problèmes qui dérangent les acteurs, les institutions ou les organisations concernées. Elle va à l'encontre des idées toutes faites, des convictions et des croyances qui aveuglent et qui empêchent de remettre en question certaines réalités. Elle permet d'aller à la source pour dévoiler les enjeux véritables de débats qui camouflent parfois des intérêts particuliers sous le couvert de l'intérêt public. Touchant généralement à des milieux ou à des sujets sensibles, elle exige de passer outre aux pressions et aux réactions qui s'avivent dès qu'on en traite. Cette forme d'information est audacieuse. Les médias et les journalistes y recourent avec perspicacité. Elle demande enfin de mettre à la disposition des journalistes des moyens coûteux que tous les médias ne peuvent pas se permettre. L'enquête est l'étude approfondie d'un problème dont les répercussions sont importantes pour le public en général.

On peut distinguer deux grands genres d'enquête : l'enquête de faits et le sondage. On peut aussi retrouver une combinaison des deux, c'est-à-dire une enquête qui examine les faits et les opinions. Le processus suivi pour l'élaboration d'une enquête peut se dérouler ainsi : un journaliste reçoit un " tuyau ", une information pouvant changer notre vision d'un problème, d'une situation, un renseignement qui peut mettre en doute le bien-fondé d'une action, d'une opinion, d'un état de fait. Il commence alors son enquête, sa recherche d'informations pour vérifier d'abord la validité de son " tuyau " et évaluer si d'autres faits peuvent supporter ce " tuyau " initial. L'enquête journalistique peut être comparée à une recherche scientifique : le journaliste doit, à partir d'une intuition ou d'un " tuyau ", formuler des hypothèses, organiser une expérimentation afin de les vérifier et tirer des conclusions. Une enquête comporte donc des recherches, des reportages, des entrevues, des analyses : avant d'informer le public sur un scandale politique ou une manœuvre économique, le journaliste doit être assuré d'en connaître et d'en avoir vérifié tous les éléments.

3. l'information commentée

Le billet

Il s'agit d'un court article d'opinion, souvent encadré et mis en italique, qui présente de façon humoristique, légère et même sarcastique un événement d'actualité, une idée nouvelle, un sujet d'intérêt humain. L'auteur du billet nous fait part de ses impressions et réactions face à un événement, ou à la suite d'une expérience personnelle.

La caricature

La caricature est une représentation graphique d'un événement d'actualité, d'une situation controversée, telle qu'elle est perçue par un membre de l'équipe éditoriale d'un journal. Elle comporte habituellement un message verbal reflétant une pensée bien articulée. Elle peut être considérée comme un éditorial, un commentaire et même une analyse en raccourci. La caricature de la page éditoriale possède généralement beaucoup de mordant; elle se veut dérangeante, combative, provocatrice, humoristique. Un caricaturiste doit être un habile dessinateur, en plus d'avoir un très bon sens de l'humour.

La caricature est un genre d'information commentée qu'on retrouve surtout dans la presse écrite. On y recourt parfois dans certaines émissions radiophoniques et télévisuelles d'information, d'affaires publiques ou même de divertissement. Dans certains cas, elle prend la forme d'un dessin animé ou d'une capsule d'humour.

La critique

La critique est un genre journalistique qui tient à la fois de l'opinion et de la chronique. Si elle correspond à une forme de commentaire le plus souvent associé au domaine des arts et de la culture (arts, lettres, variétés, cinéma, théâtre, etc.), on la retrouve aussi très présente dans le domaine des sports. C'est le domaine par excellence du journalisme d'opinion, où la subjectivité du critique peut être totale. La convention de subjectivité qui régit ce genre fait en sorte que la personnalité de l'auteur devient là aussi, comme dans la chronique, un élément clé dans l'interprétation de ses propos.

L'éditorial et le commentaire

L'éditorial et le commentaire possèdent de nombreux traits communs : ce sont des " textes " d'opinion, s'appuyant sur une argumentation logique, tout en ne demeurant pas impartiaux. Ils sont l'expression d'une opinion, avec ou sans son contexte d'analyse, où prime le point de vue personnel du commentateur ou de l'éditeur de la publication. On retrouve différentes formes

d'éditoriaux : l'éditorial d'information, l'éditorial d'explication, l'éditorial d'interprétation, l'éditorial d'argumentation, l'éditorial d'action, l'éditorial de combat, l'éditorial de type analytique, l'éditorial d'appréciation, l'éditorial de type ironique et l'éditorial déterminant la politique du journal.

Note : On parle aussi de choix éditorial pour signifier les choix qui président aux titres de la Une et à la sélection des diverses rubriques et informations contenues dans le journal. Ces choix sont généralement faits en fonction du ou des publics lecteurs visés, des impératifs commerciaux du journal et des orientations de la direction.

La revue de presse

La revue de presse est une comparaison de ce qu'il y a dans les journaux. Elle retient des extraits d'éditoriaux et d'articles. Elle les assemble en un montage de citations, organisé selon un angle particulier ou autour d'un thème. La revue de presse peut s'intéresser à l'ensemble des informations ou se limiter aux informations essentielles. Elle peut se limiter aux seuls éditoriaux ou à un événement particulier. Le style d'une revue de presse n'est pas nécessairement celui d'un exposé froid, il peut être celui d'un parti-pris, d'un billet d'humeur...

Pour le moment, la revue de presse est encore principalement alimentée par la presse écrite, c'est-à-dire les publications périodiques de toute nature. Elle consiste à montrer comment les journaux et les magazines traitent les faits et les présentent à leurs lecteurs. C'est une exploration de ce que dit la presse écrite pour nous amener à une compréhension des points de vue ou des thèses qui s'opposent ou se ressemblent sur un sujet ou un événement. Elle fait ressortir au passage l'orientation de l'opinion de chaque publication. Comme il nous est impossible de tout lire, elle nous permet de prendre conscience de la pluralité des discours de la presse.

Elle est généralement rédigée par un journaliste. Plusieurs journaux et magazines publient régulièrement une revue de presse en nous proposant des extraits d'éditoriaux et d'articles de différentes publications d'ici et d'ailleurs. La plupart des radios et plusieurs télévisions, généralistes ou d'information, présentent une ou plusieurs revues de la presse écrite dans leur programmation quotidienne.

4. les genres expressifs non journalistiques

L'article d'opinion et d'analyse

Plusieurs journaux publient cette forme de texte dans une page annexée à la page éditoriale. C'est la page " Forum ", " Idées ", " Opinions ", etc. Tout comme pour la lettre d'opinion, c'est l'équipe de l'éditorial qui décide de sa publication, de son titre, de son illustration par une photographie et de son emplacement dans la page réservée à cette fin.

Ce type de texte peut être une lettre d'opinion plus élaborée et fortement argumentée. Il peut aussi être rédigé sous la forme d'un article. Il fait valoir un point de vue sur un sujet ou un événement appuyé sur une expérience et des connaissances souvent spécialisées. Des textes du genre sont parfois constitués d'extraits de conférences prononcées par leur auteur, de textes commandés par le média à des acteurs impliqués dans un événement ou à des spécialistes qui viennent alimenter un débat sur un sujet choisi par le média.

À la télévision et à la radio, cette forme d'expression se fait dans le cadre de débats et d'entrevues où, à la différence des journaux, c'est l'équipe responsable de l'émission qui procède au choix des personnes auxquelles elle donnera la parole.

La lettre d'opinion ou lettre ouverte

Elle est un genre de texte qui nous informe sur les opinions d'une personne par rapport à une situation précise ou un problème donné. Elle est le reflet de la pensée d'un individu et parfois d'un groupe d'individus. Elle s'appuie sur des faits et sur une argumentation tout en n'étant pas impartiale. Comme une lettre, elle est généralement rédigée à la première personne et fait valoir un regard personnel. Elle se fonde sur l'expérience, les connaissances, les informations et l'observation de son auteur. Elle propose une interprétation explicite et porte un jugement qui peut susciter un débat. Elle veut généralement faire entendre un point de vue que son auteur ne considère pas assez présent dans le journal, exprimer une critique personnelle sur un éditorial ou sur le traitement accordé par un journaliste à un sujet particulier, apporter un appui au point de vue d'autres personnes ou groupes, ou encore donner son commentaire sur un événement de l'actualité. La tribune téléphonique exerce cette fonction à la radio et parfois à la télévision.

- *LES AUTRES GENRES DE L'INFORMATION NON JOURNALISTIQUE*

Le divertissement

On retrouve généralement dans cette catégorie :

- les jeux (mots mystères, mots croisés, jeux d'observation, jeux-questionnaires, jeux de rôle);
- les émissions de variétés, certaines entrevues, les talk-shows, les spectacles, les émissions musicales avec ou sans vidéoclips;
- les textes et les émissions d'humour et de parodie;
- les potins sur le monde artistique ou sportif;
- la diffusion des joutes sportives, etc.

La fiction

Les fictions recouvrent :

- les bandes dessinées;
- les extraits de romans et les feuilletons publiés par la presse imprimée;
- les téléromans, les télé séries,
- les films;
- les dessins animés;
- les télé-théâtre diffusés par la télévision. Certaines stations de radio diffusent dans cette catégorie des sketches et des radio-théâtre.

La publicité et la promotion

La publicité prend de nombreuses formes. Elle comprend :

- les petites annonces (ou annonces classées);
- les avis de naissance, de mariage et de décès;
- les offres d'emploi;
- la publicité commerciale;

- la publicité financière (avis financiers, informations sur la vie économique des entreprises);
 - la publicité institutionnelle;
 - les annonces légales (ventes judiciaires, décisions des tribunaux);
 - l'autopromotion des médias;
 - les annonces des services, des produits ou des activités d'organismes sans but lucratif.
- Ces messages sont généralement diffusés gratuitement (messages d'intérêt public).

Les services

Sous cette catégorie on retrouve tous les articles imprimés et les émissions de télévision et de radio qui abordent une diversité de sujets et de thématiques dans une perspective pratique :

- l'automobile, la cuisine, le jardinage, la consommation, la sexualité, les voyages, le bricolage;
- les annonces d'activités communautaires;
- l'agenda de la semaine (spectacles, télévision, loisirs, colloques, conférences);
- les courriers du lecteur et les conseils sur la vie personnelle;
- la météo;
- les informations sur les fonds de placement, les taux de change des monnaies étrangères;
- les résultats des matchs sportifs;
- l'horoscope et l'astrologie, etc.

LES FORMATS MÉDIATIQUES

- **LA PRESSE ÉCRITE**

Article

Un article, tel que défini par *le Petit Robert*, est un écrit formant lui-même un tout distinct mais faisant partie d'une publication. On doit donc y retrouver tous les éléments nécessaires pour une bonne compréhension de l'information véhiculée. La longueur est variable, mais il peut aller jusqu'à remplir toute une page. Un article peut être accompagné ou non d'une photo, encadré ou non de bordures noires ou de couleur, placé sur un fond blanc ou coloré. Les articles sont chapeautés par des titres qui nous renseignent sur leur contenu en répondant à plus d'une ou aux **six questions fondamentales** (Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Pourquoi ?).

Brève

La brève est un texte court (dix lignes maximum). Elle livre en trois ou quatre phrases une information très concise, sans titre, qui répond toujours aux questions : qui ? quoi ? quand ? où ? et parfois comment ? et pourquoi ?. Une brève paraît habituellement dans une colonne avec d'autres brèves.

Cahier spécial

Cette forme de présentation est utilisée pour regrouper de l'information touchant un thème défini qui habituellement lui sert de titre. Tout le cahier, tant par son contenu publicitaire que par son contenu rédactionnel, est consacré aux différents aspects d'un thème.

Chapeau

Désigne un court texte précédant un article (" coiffant " celui-ci), livrant l'information

essentielle, comme un résumé. Les lecteurs pressés peuvent se contenter de lire les chapeaux pour connaître l'essentiel des nouvelles, mais ils pourront difficilement en saisir les tenants et les aboutissants. *Voir amorce.*

Chronique

Les chroniques d'opinion et les chroniques spécialisées correspondent à un genre journalistique particulier qui entraîne une présentation spéciale. On peut facilement les distinguer des autres articles parce qu'elles occupent une position fixe et régulière dans le journal, qu'elles sont encadrées et souvent accompagnées de la photo de leur auteur.

Dossier

Le terme dossier désigne ordinairement une série d'articles relatifs à un sujet potentiellement significatif. Il permet d'avoir une vue d'ensemble d'une situation donnée, d'une série d'événements actuels ou liés à l'actualité, de faire des liens entre des faits qui, de prime abord, ne semblaient pas reliés. Dans certains journaux, le terme " dossier " est utilisé pour identifier une rubrique quotidienne où l'on regroupe des articles de fond ou des reportages d'envergure.

Encadré

Court article, ou élément d'article, encadré par un filet (cadre) pour le mettre en valeur.

Filet

Petite information courte, comme la brève, mais dont l'importance relative justifie un titre.

Grand format

Cette expression désigne la dimension traditionnelle des quotidiens, soit en moyenne 34,93 cm de largeur sur 54,61 cm de longueur. C'est le format utilisé, par exemple, par les quotidiens québécois tels que *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Nouvelliste*,...

Heure de tombée

L'heure de tombée est le moment où les journaux doivent aller sous presse. Elle se situe au environ de 23 heures pour les grands quotidiens. Les journalistes ont aussi une heure de tombée. Par exemple, les journalistes du quotidien *Le Devoir* doivent livrer leur texte avant 18 h 30. Dans les salles de rédaction, on utilise couramment le terme anglophone " *deadline* ". À la radio et à la télévision, il y aura plusieurs heures de tombée en fonction des différentes éditions des bulletins de nouvelles et de la diffusion d'autres genres d'émission.

Mouture

Article rassemblant plusieurs informations de sources différentes.

Ours

Fiche fournissant les principales indications pratiques sur l'éditeur, les rédacteurs et les tarifs de la publication.

Page des lecteurs

Cette page est consacrée à la publication des lettres envoyées par des lecteurs à la salle de rédaction du journal : on peut y retrouver également des photos et des dessins. Lorsque plusieurs lettres concernent le même sujet, elles sont regroupées à l'intérieur d'un espace encadré; il arrive parfois qu'une page entière soit consacrée au même " débat ". La page des lecteurs peut donc devenir une "table ronde" où s'exprime des opinions diverses. Lorsqu'une

lettre est adressée à la direction de l'entreprise ou à un journaliste en particulier, la réponse est publiée sous celle-ci, mais habituellement en caractères typographiques différents.

Page éditoriale

Comme son nom l'indique, cette page est consacrée à l'éditorial. On peut y retrouver un ou des éditoriaux, une caricature, un commentaire, un bloc-notes et un billet. Tous ces éléments ne sont pas présents dans les pages éditoriales de tous les journaux. Certains journaux incluent dans cette page leur courrier des lecteurs. Il faut noter également la présence d'un cartouche (ours) situé dans le haut ou le bas de la page où sont mentionnés les noms des principaux cadres de l'entreprise, ceux des rédacteurs et des journalistes. On peut également y retrouver les coordonnées du journal, les tarifs d'abonnement, etc.

Pages d'information expliquée

Ici, le regroupement des textes est fait en fonction de la façon dont on a traité l'information, c'est-à-dire en l'expliquant : on retrouve donc à l'intérieur de ces pages des articles, des enquêtes, des chroniques spécialisées. Ces pages portent souvent un titre général et détiennent une position fixe dans le journal.

Pages locales, régionales, nationales, internationales

Tous les journaux ne possèdent pas une rubrique régulière pour toutes ces pages. Ces pages regroupent ordinairement des nouvelles, des chroniques, des reportages relatifs à la politique de tout niveau de gouvernement et aux faits divers.

Pages ou sections diverses

Les journaux réunissent les informations reliées à des domaines particuliers dans des pages ou des sections qui leur sont consacrées. Il en est ainsi des pages et sections des arts et spectacles, des sports, de l'économie et de la finance, etc.

Photo avec légende

Il s'agit d'une photo unique accompagnée de quelques lignes explicatives en bas de vignette. Elle n'est pas accompagnée d'un article et vise à nous informer par elle-même sur un fait, une situation, un individu.

Regroupement

De courts articles ou des brèves peuvent être réunis à l'intérieur d'une rubrique régulière du journal et former un ensemble encadré, clairement identifié. Ils sont regroupés parfois selon la provenance des nouvelles qu'ils contiennent, selon le sujet abordé ou, dans certains cas, en fonction du genre journalistique ou non journalistique qui les traite. Le regroupement est utilisé afin que le lecteur puisse retrouver rapidement au même endroit un bon bagage d'informations. On s'en sert également pour présenter de l'information factuelle comme des listes d'événements sociaux à venir, les horaires de télévision, les films, etc. Il ne s'agit pas ici des annonces passées par des entreprises commerciales, mais de renseignements divers.

Série

Un article peut faire partie d'une série d'articles présentés régulièrement, pour une certaine période de temps. Il s'agit habituellement d'un reportage d'envergure, d'une enquête ou d'une analyse en profondeur dont les dimensions exigeraient trop d'espace pour une seule publication. Le texte est donc présenté par " tranches " de façon à en alléger la lecture, à maintenir l'intérêt du lecteur et parfois pour le tenir " en haleine ". Chaque article forme une

entité distincte et cohérente, mais il s'inscrit à l'intérieur d'une suite clairement identifiée : ordinairement, les articles sont numérotés et on les termine par la mention " à suivre ".

Sommaire

C'est la table des matières d'un journal et d'un site web. La radio et la télévision utiliseront parfois cette expression en début d'émission pour annoncer les principaux sujets qui seront abordés.

Tabloïd

D'origine anglaise, ce terme désigne des quotidiens et périodiques de petit format. C'est le cas, par exemple, du *Journal de Québec*, du *Journal de Montréal* et des hebdomadaires.

" Une "

La " Une ", c'est la première page, la page couverture du journal. Elle a une fonction d'enseigne, rappelant à chaque parution le nom du journal. Elle présente le journal à l'extérieur. Elle est facilement reconnaissable, elle attire le *public-consommateur* et incite à l'achat. Elle oriente vers l'intérieur du journal : c'est une vitrine qui donne un avant-goût et des repères sur le contenu. C'est la porte d'entrée du journal. Cette première page hiérarchise l'actualité. Chaque journal, selon sa sensibilité, choisit de mettre en avant tel ou tel titre, et s'il s'avère que plusieurs d'entre eux traitent de la même information, chacun en fera généralement état à sa façon.

- **LA TÉLÉVISION ET LA RADIO**

Amorce ou préambule (*lead*)

C'est l'introduction, d'un article dans un média écrit ou d'un sujet dans les médias électroniques, qui a pour objet d'éveiller l'attention du lecteur, de l'auditeur ou du téléspectateur.

Animation

Il s'agit ici de la catégorie cinématographique bien connue s'appuyant sur des méthodes de plus en plus sophistiquées pour donner l'impression de mouvement à une succession d'images. Cette catégorie contient aussi bien les longs métrages que les séries d'animation.

Bulletins de nouvelles

Il s'agit de la couverture générale (ensemble des actualités) ou spécialisée (sports, météo, etc.) des événements quotidiens. On fait appel ici à un traitement journalistique essentiellement descriptif des nouvelles. C'est une courte émission d'information sur l'actualité. À la radio, le bulletin de nouvelles est habituellement d'une durée de 5 minutes par heure. Il comporte des nouvelles généralement très brèves (manchettes) préparées par des journalistes qui font leur propre enquête, par des lecteurs qui s'alimentent à une agence de presse ou à une salle de rédaction commune à un réseau. Cette façon de faire est aussi le propre des chaînes télévisées d'information continue. On présentera par ailleurs un bulletin de nouvelles plus complet et plus long au début des grandes périodes de la journée (matinée, après-midi, fin d'après-midi et soirée).

Cinéma

Cette catégorie regroupe uniquement les œuvres de fiction conçues d'abord pour la diffusion en salle (films de long métrage).

Couverture d'événements et de compétitions sportives

Il s'agit de toute transmission littérale d'une manifestation politique, sociale ou sportive qui n'est pas suscitée uniquement à des fins de production et qui se déroule dans un lieu généralement extérieur à l'entreprise médiatique (rue, stade, centre de conférence, etc.). La forme pure est la diffusion, en direct, de l'intégralité de la manifestation. Cette catégorie inclut également les retransmissions qui ont bénéficié d'un montage élémentaire ou qui comprennent un encadrement. Elle exclut par contre les captations de spectacles et de pièces de théâtre. On retrouve dans la sous-catégorie événements spéciaux, les congrès à la chefferie des partis politiques, les discours du budget, les conférences et les sommets de toutes sortes, la diffusion des travaux parlementaires, etc. Les téléthons sont également classés sous cette catégorie.

Débat, entretien, *talk-show*

Les émissions regroupées ici ont un trait en commun : l'essentiel du contenu est véhiculé par l'échange ou la communication entre deux ou plusieurs personnes. Le **débat** se caractérise par le fait que les sujets abordés ont généralement un caractère polémique. Les **entretiens** peuvent prendre la forme classique de l'interview structurée où un journaliste interroge une personne sur sa vie, ses projets, ses opinions, ou la forme moins traditionnelle d'une conversation à bâtons rompus entre deux ou plusieurs personnes, et ils se rapprochent alors davantage du genre *talk-show*. Celui-ci se distingue, en général, par un ton léger et une intention manifeste de divertir; on y retrouve souvent des éléments de variétés et un fort contingent de vedettes et de personnalités publiques. Comme son nom l'indique, la dimension spectacle y joue un rôle plus ou moins prépondérant selon les cas.

Différé (En)

Il s'agit d'une émission entièrement produite et enregistrée avant diffusion, sur bande magnétique, vidéo ou sur un autre support.

Direct (En)

Émission produite en même temps qu'elle est diffusée.

Documentaire

Émission à caractère informatif basée sur des documents, des faits enregistrés et généralement élaborés pour l'occasion (par opposition à la scénarisation de la fiction). Le documentaire traite les sujets dans une perspective plus large que le magazine : il est plus ambitieux, prend davantage de recul par rapport aux événements et cherche généralement à faire le portrait global d'une situation, à présenter " l'état de la question ".

Dramatique

La dramatique est une œuvre de fiction généralement conçue pour la télévision. Elle peut se présenter sous diverses formes : téléfilms, série, mini-série, téléroman, téléthéâtre, sketch, etc.

On classera dans la sous-catégorie série de *type feuilleton et téléroman* les continuités de longue durée (une ou plusieurs saisons de télévision) où il n'existe pas, à proprement parler, d'intrigue centrale, mais une multiplicité d'intrigues vécues par divers personnages dont les destins s'entrecroisent.

La sous-catégorie *mini-série* comprend, pour sa part, les continuités de huit épisodes ou moins, dont l'intrigue est généralement serrée et la progression du récit rapide et souvent linéaire, si bien qu'il est souvent nécessaire, au début de chaque émission, de résumer les épisodes précédents.

Dans la sous-catégorie *reconstitution de situations vécues* se retrouvent les émissions qui empruntent la forme dramatique pour reconstituer une situation vécue, qui mettent en quelque sorte " en scène " une expérience de vie, y compris celles qui utilisent l'improvisation pour ce faire ou qui font alterner témoignages et séquences dramatiques.

Formes mixtes

Ce sont des émissions où l'on retrouve un amalgame de formules sans qu'il y en ait une qui domine vraiment les autres. On aura recours à cette catégorie uniquement quand il est tout à fait impossible d'identifier une majeure.

Grille de programmation

Tableau indiquant le jour et l'heure de diffusion de toutes les émissions offertes par une station de radio ou une chaîne de télévision.

Jeux et quiz

Il s'agit d'émissions où les participants prennent part à des activités qui font appel à certains types d'habiletés, à des " talents " ou " à la chance ", et dont les règles sont connues par le public. Le plus souvent, ces règles visent à déterminer un gagnant qui se mérite un prix, mais ce n'est pas toujours le cas.

Lancement

Texte dit par le/la présentateur/trice et qui annonce le sujet qui va suivre. Le lancement contient habituellement les réponses aux questions qui structurent une nouvelle.

Magazine

Le magazine est une émission périodique constituée de chroniques ou de topos sur une diversité de sujets. Il peut être construit autour d'un seul sujet ou d'une thématique unique faisant appel à des modes de présentation divers. Il peut être constitué principalement d'entrevues en studio, de reportages en extérieur, ou faire alterner studio et reportages. Le magazine est souvent assez près de l'actualité et il fait référence à des événements locaux ou ponctuels. L'information qu'il transmet se veut la plupart du temps concrète, pratique, immédiatement utilisable.

Nouvelle-éclair (*Flash*)

Première annonce, très brève, d'une information qui fera ultérieurement l'objet d'un traitement plus approfondi à la radio et à la télévision.

Programmation

Désigne l'ensemble des contenus de diffusion décidé par une station de radio ou une chaîne de télévision. Dans les médias généralistes, la programmation comprend généralement les **informations sur l'actualité immédiate et permanente**, le **divertissement**, la **fiction**, les **services** et la **publicité**.

Spectacle et concert

Le spectacle se distingue des variétés par une certaine homogénéité du contenu. Il se présente comme un tout conçu autour d'un même thème ou d'une même personnalité (*one-man show*). Cette catégorie regroupe principalement des émissions à caractère musical. Les récitals de chanteurs populaires en font partie.

Tribune téléphonique

Émission au cours de laquelle le public est invité à intervenir par communication téléphonique. L'expression *ligne ouverte* est un anglicisme.

Variétés

Il s'agit d'une succession de brèves séquences de spectacles empruntés à un ou plusieurs genres artistiques allant du cirque à la chanson en passant par la musique instrumentale, l'opéra, la danse, le music-hall, etc.